

établissements; pendant que M. Duberger fait un rapport également favorable des terres qui sont situées sur les bords de la Belle Rivière et dans tout le pays généralement qui forme la péninsule de Chicoutimi.

Relativement à l'impossibilité d'ouvrir un chemin de communication sur ou dans les environs de la ligne d'exploration depuis les derrières de Québec jusqu'au lac St. Jean, M. Blaiklock fait rapport que, d'après les informations qu'il a recueillies, il est probable que l'on pourrait trouver une ligne de chemin plus à l'Est, en suivant le pays qui se trouve entre les rivières de Jacques-Cartier et Montmorency jusqu'à la hauteur des terres, et de là la source des rivières Upika et Belle Rivière, au Nord jusqu'à la vallée ou l'étendue de terre cultivable dans la péninsule de Chicoutimi déjà mentionnées.

En terminant, je dois faire remarquer ici que les connaissances topographiques obtenues sur cette partie du territoire du Saguenay qui a été le champ des opérations conjointes de MM. Blaiklock et Duberger sont, je le conçois humblement, d'un grand intérêt, d'une importance profonde pour le gouvernement et pour le pays, vu qu'elles décident enfin si cette partie du pays exploré est propre à l'agriculture, c'est-à-dire cette partie qui s'étend depuis la chaîne de montagnes qui bordent la vallée du St. Laurent jusqu'aux côtes qui bordent la vallée du lac St. Jean, et qui se dirigent à l'Est vers la Baie des Ha! Ha! et forment ensuite ces montagnes élevées qui sont suspendues au-dessus de la rivière du Saguenay; corroborant ainsi les descriptions que l'on avait déjà du pays depuis St. Urbain et Ste. Agnès jusqu'à la Grande Baie ou Baie des Ha! Ha! dans le Saguenay.

A part l'objet de l'exploration, on a obtenu des informations correctes sur la surface générale et la physionomie du pays, sur la direction des chaînes de montagnes et le cours des rivières qui arrosent cette partie extraordinaire de la province, que ce soit des tributaires du St. Laurent ou du Saguenay, et toutes ces informations sont données avec soin sur les plans d'opérations de M. Blaiklock; pendant que l'on a constaté d'une manière tout-à-fait satisfaisante que la péninsule de Chicoutimi et le pays des environs du lac St. Jean et à l'Est de la Baie des Ha! Ha! offrent par la qualité de leur sol un champ étendu aux établissements et à l'agriculture.

J. H. PRICE,

Commissaire des terres de la Couronne.

NOTRE CONCLUSION.

DES la première partie de cette étude nous avons suffisamment établi croyons nous, l'impossibilité de livrer à la culture les Hauteurs du Lac Jacques Cartier et comme conséquence le peu d'avenir de cette infertile région. Nous compléterons notre opinion par celle de M. Drapeau qui nous dit :

La colonisation est nulle dans le comté de Québec en conséquence du sol qui est extrêmement rude et montagneux, en arrière des premières montagnes qui servent de bordures à la belle et magnifique vallée du St. Charles et du St. Laurent. Il n'y a encore aujourd'hui que deux cantons qui soient arpentés dans les limites de ce comté. Stoneham et Tewkesbury, situés en arrière de Charlesbourg, au-delà et autour desquels on ne trouve partout qu'un triste désert qui n'est fréquenté que par quelques, rares chasseurs et qui n'a pas encore été exploré.

En arrière de St. Joachim, sur le bord occidental de la rivière Ste Anne, se trouve la paroisse de St. Férol qui s'étend sur une longueur assez considérable, laquelle renferme une population de 882 âmes. Le sol de cette paroisse étant considérablement élevé et par conséquent très exposé à la rigueur du climat et des vents, les récoltes y éprouvent quelquefois des dommages assez sérieux. L'orge le seigle, l'avoine, et les patates y sont les principales récoltes. Il n'y a guère plus de 1,500 arpents qui soient ensemencés chaque année, sur les 3,800 acres qui sont en état de culture.

C'est donc Trente lieues de montagnes arides et inhabitables en grande partie que le chemin projeté devra traverser pour arriver aux terres cultivées du Lac St. Jean situées au Nord de la Belle Rivière, car il est impossible que les colons au sud d'Hebertville fasse un détour considérable en remontant le Lac jusqu'à Métabetchouan pour prendre le chemin proposé. En consultant l'ouvrage de M. Drapeau nous trouvons que les cantons qui sont appelés plus particulièrement à profiter de cette nouvelle voie de communication ont une population approximative de 600 habitants, non compris les sauvages qui s'adonnent exclusivement à la chasse, et une étendue défrichée approximative de 1000 acres de terre comme suit.

Metabetchouan...	118	âmes	188	acres.
Charlevoix.....	137	"	235	"
Roberval.....	266	"	512	"
Ouayatchouan....	62	"		

583 " 935